

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 JANVIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Joosten.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Théodore Joosten, né à Weert (Pays-Bas) le 3 juillet 1799, habite la ville d'Anvers depuis 1827 ; il y est portier des salles d'attente au chemin de fer ; il est d'une bonne conduite et a épousé une femme belge, dont il a six enfants tous nés en Belgique.

Les autorités ont donné sur son compte les renseignements les plus favorables, et le jugent digne d'obtenir la naturalisation ordinaire.

Le Rapporteur,

J. VAN CUTSEM.

Le Président,

J. MAERTENS.
